



DÉCOUVERTES

L'espace, objectif suisse

Bien que dépourvue d'agence spatiale, la Suisse est pourtant très active dans l'exploration de l'univers. La preuve avec Rosetta qui a terminé sa mission le mois dernier. Tour d'horizon des principaux projets.

PAGE SUISSE

Pour des entreprises responsables

INITIATIVE POPULAIRE

Des ONG veulent que les multinationales suisses respectent les droits humains et l'environnement

KESSAVA PACKIRY

Lancée en avril 2015, l'initiative populaire «Pour des multinationales responsables» a été déposée hier à Berne, munie de 120 000 signatures. Cette initiative, portée par 80 organisations non gouvernementales (ONG) et associations – dont Public Eye, Amnesty, l'Union syndicale suisse, le WWF,... – demande que les sociétés ayant un siège en Suisse soient tenues de protéger les droits humains et l'environnement dans l'ensemble de leurs activités, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. «Selon une enquête, 89% des Suisses se disent sensibles à cette question», relève Béatrice Nieser, coordinatrice du dossier pour la Suisse romande.

Responsabilités

«Nous souhaitons la mise en œuvre dans le droit suisse d'un devoir de diligence raisonnable pour les entreprises, tel que celui-ci est défini par les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains adoptés en 2011», explique Géraldine Viret, de Public Eye. «Concrètement, nous demandons que ces entreprises identifient les risques liés à leurs activités à l'étranger, qu'elles adoptent des mesures pour les prévenir ou y remédier, et qu'elles publient les risques identifiés et les mesures adoptées.» L'initiative stipule également que les sociétés suisses pourraient avoir à répondre de violations



L'initiative, portée par environ quatre-vingts organisations, a recueilli 120 000 signatures qui ont été déposées hier à Berne. KEYSTONE

Des entreprises implantées en Suisse devraient prouver leur innocence pour échapper à toute responsabilité d'abus.»

ECONOMIESUISSE ORGANISATION FAÏTIÈRE

commises par leurs filiales devant un tribunal civil suisse.

Géraldine Viret cite les conditions de travail inhumaines dans

les usines textiles, le travail des enfants dans les plantations de cacao, la pollution causée par l'exploitation minière. Public

Eye a aussi révélé récemment le résultat de sa vaste enquête sur les carburants produits pour les pays africains: du diesel et de l'essence contenant beaucoup trop de soufre ou autres substances nocives pour la santé et l'environnement. Derrière cette affaire figure de grosses sociétés suisses. «Trafigura ou Vitol n'agissent pas de manière illégale, car elles respectent les normes en vigueur dans ces pays. Mais ces normes sont trop faibles. Or les Principes directeurs stipulent clairement que les sociétés ont le de-

voir de respecter les droits humains au-delà des lois en vigueur, si celles-ci sont insuffisantes pour protéger la population. Elles ne le font pas aujourd'hui, au contraire», continue Géraldine Viret.

Les milieux économiques ont réagi hier, via l'organisation faïtière economiesuisse: «L'initiative soulève une question importante, mais mise sur les mauvais instruments. Les entreprises helvétiques assument leurs responsabilités sociale et environnementale de manière exemplaire, en Suisse comme à l'étranger. De nouvelles

«L'initiative soulève une question importante, mais mise sur les mauvais instruments.»

NESTLÉ

dispositions, uniques au monde, sont donc inutiles.»

Nestlé est contre

De plus, selon economiesuisse, l'initiative «rend, pour ainsi dire, impossible, la collaboration entre les entreprises actives à l'échelle internationale et des sociétés locales dans des pays en développement et émergents. Ainsi, elle nuit à ceux qu'elle entend protéger.»

Nestlé a aussi donné sa position: «Nous pensons que les entreprises sont tenues de respecter les droits humains et de l'environnement tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs activités. Cependant, nous ne pouvons pas soutenir l'initiative.»

Et la multinationale d'expliquer que certaines propositions auraient de graves conséquences juridiques «car elles vont au-delà des normes internationales et nationales en vigueur. De plus, la proposition remettrait en question des principes de justice établis depuis longtemps en inversant la charge de la preuve. Des entreprises implantées en Suisse devraient prouver leur innocence pour échapper à toute responsabilité d'abus.»

ZURICH

Traitement des personnes intersexuées revisité

Ils étaient appelés hermaphrodites ou personnes intersexuées. Aujourd'hui, le Fonds national suisse (FNS) soutient l'Hôpital des enfants de Zurich dans ses travaux de recherche sur le traitement des enfants présentant des variantes du sexe biologique. Depuis les années 1950, les nouveau-nés et les enfants sans sexe biologique clairement défini se voyaient assigner au plus vite un sexe «véritable». Les médecins recouraient aux nouvelles possibilités offertes par la pharmacothérapie, mais également par des opérations: nombre d'individus concernés ont gardé de ces traitements de graves séquelles physiques et psychiques.

Alimenter le débat actuel

Le FNS a validé une requête de projet sur ce thème et attribué aux chercheurs un demi-million de francs. Une équipe interdisciplinaire zurichoise étudiera l'évo-

lution du traitement des enfants présentant des variantes du développement sexuel de 1945 à 1970. Ce projet de recherche contribuera à alimenter le débat actuel sur la prise en charge des personnes présentant des variantes du sexe biologique. Ce projet de deux ans permettra de savoir comment le traitement des enfants présentant des variantes du sexe biologique a évolué depuis la Seconde Guerre mondiale.

Depuis les années 1990, des personnes concernées militent pour un plus grand respect du droit à l'autodétermination. Dès les années 1950, l'Hôpital des enfants de Zurich est un centre réputé dans le domaine de la recherche et du traitement des enfants nés avec des variantes du sexe biologique. Il dispose de ce fait d'un corpus unique de documents, entre-temps exploité par les archives du canton de Zurich. ● ATS

VAUD

Un comité lance un référendum contre l'interdiction de mendier.

«C'est grave du point de vue moral»

Un comité d'associations et de partis de gauche, dont Opere Rom, la Jeunesse socialiste, le POP et Solidarités, lance un référendum contre la loi vaudoise interdisant la mendicité. Il appelle les partis de gauche et du centre à soutenir sa démarche.

Fin septembre, le Grand Conseil a accepté à une courte majorité la proposition de l'UDC d'interdire la mendicité dans le canton. «Il s'agit tout simplement d'interdire les pauvres. C'est grave du point de vue moral, mais aussi constitutionnel», a dénoncé hier à Lausanne Vera Tchérémissinoff, présidente d'Opere Rom, une association de défense de Roms. On touche aux droits fondamentaux, dénonce-t-elle.

Usine à gaz

Car mendier pour survivre n'est pas un délit. L'initiative acceptée est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme et à la Constitution vaudoise, rap-



Le comité doit réunir 12 000 paraphes en 60 jours. KEYSTONE

pelle-t-elle. De plus, cette loi ne fera pas partir les Roms. Ils chercheront d'autres solutions, comme la délinquance et la prostitution. Pour le porte-parole des Jeunes socialistes Romain Pilloud, «cacher la misère n'y met pas fin». On veut se débarrasser

des mendiants comme on nettoie la chaussée de ses déchets, a-t-il déploré. L'exemple genevois le montre bien, l'interdiction de la mendicité est une usine à gaz, a renchéri le conseiller communal lausannois de Solidarités Hadrien Buclin. Elle engendre des

coûts administratifs et judiciaires qui seraient mieux utilisés «pour lutter contre la pauvreté plutôt que contre les pauvres». Pour lui, il est par ailleurs cocasse de voir que l'UDC, qui défend le fédéralisme, empêcher les communes d'avoir leur propre règlement sur la mendicité. «Avec nos forces actuelles, on n'est pas certain de faire aboutir le référendum. Il faut réunir 12 000 signatures en 60 jours, sans compter 2000 paraphes de marge», s'est-il inquiété. Le comité appelle tous les partis qui se sont opposés à l'interdiction lors du vote parlementaire (socialistes, Verts, Verts/lib et PDC-Vaud libre) à s'engager pour la récolte de signatures.

«On espère qu'ils seront conséquents et qu'ils rejoindront le comité référendaire», a relevé Hadrien Buclin. La récolte des signatures démarrera dès la publication du décret dans la Feuille des avis officiels, probablement cette semaine. ● ATS